

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 5 (1867)
Heft: 26

Artikel: Une exposition suisse à Genève en 1868
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179389>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr. — Pour l'étranger: le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Une exposition suisse, à Genève, en 1868.

Nous vivons et nous sommes destinés à vivre constamment dans les expositions. Si l'on ne peut guère se bercer de l'espoir de revoir, avant longtemps, une exposition universelle, il est à croire que les expositions plus modestes, les expositions locales ou régionales vont voir poindre leurs plus beaux jours. Nous ne sommes plus au temps où l'on allait chercher un industriel chez lui, dans une sombre ruelle, au fond d'un long corridor; aujourd'hui, c'est lui qui vient à vous par des articles de journaux, des cartes d'adresse, des produits qui s'étalent au grand jour dans de beaux magasins; tout cela ne suffisant plus, les produits vont se réunir périodiquement dans de grands bazars où le public va les contempler pendant quelques mois: c'est l'exposition de nos jours. Mais il est déjà facile d'entrevoir que ces expositions tendent à devenir permanentes; l'industriel cesse de vendre directement ses produits dans son propre magasin pour les vendre dans une *halle industrielle* plus ou moins vaste, dans un bazar permanent qui concentrera, dans un même local, toutes ces mille choses destinées à satisfaire les besoins ou les fantaisies de l'humanité.

Quoiqu'il en soit de cet avenir, Genève nous prépare, pour 1868 (peut-être pour 1869 ou 1870), une exposition de l'industrie suisse. Le 11 octobre 1865, MM. Michaud et Menn firent la proposition à la section de l'industrie de l'Institut genevois d'organiser une pareille exposition. Cette idée fut mise à l'étude, et, à la suite d'un consciencieux rapport de sa commission, la section décida, le 4 avril 1866, l'adoption des conclusions suivantes:

1° La section de l'industrie et de l'agriculture de l'Institut genevois prend l'initiative de l'organisation d'une exposition de l'industrie suisse, à Genève, pendant l'année 1868.

2° Pour arriver à la réalisation de cette exposition, la section nommera un *Comité central d'organisation*.

3° Cette exposition sera *essentiellement suisse*, avec admission des produits des contrées limitrophes.

4° Cette exposition sera *agricole, horticole, industrielle et artistique*.

Elle comprendra, par conséquent, tous les produits de l'activité humaine.

5° Cette exposition aura lieu dans des constructions

spéciales élevées sur la plaine de Plainpalais, si cela est possible, ou dans tout autre emplacement convenable.

6° Cette exposition sera ouverte pendant les mois de juin, juillet, août et septembre.

Une première question qu'a dû se poser la commission de l'Institut genevois était la convenance d'organiser une exposition suisse peu de temps après l'exposition de Paris; loin d'y voir des inconvénients, elle croit y trouver des chances de succès, « soit parce » qu'il n'y aura aucune difficulté à ce que les produits » retirés de l'exposition universelle figurent à notre » exposition nationale, soit parce qu'un grand nombre » de personnes qui n'auront pas pu assister à l'exposition de Paris pourront facilement, et à peu de » frais, visiter celle de Genève. »

On peut ajouter qu'un grand nombre de personnes, « après avoir visité l'exposition de Paris, pourront se » faire une idée beaucoup plus juste de notre développement industriel en visitant l'ensemble de nos » produits dans l'exposition de Genève. »

La commission compte consacrer une surface d'environ 10,000 mètres carrés à l'exposition de Genève; celle de Berne, en 1860, occupait 8600 mètres carrés de bâtiment, plus 5000 mètres carrés de jardin.

Le comité central, qui est aujourd'hui désigné, doit se composer, si nous ne nous trompons, de 60 membres, parmi lesquels figurent des délégués de toutes les associations genevoises qui représentent les diverses branches de l'activité intellectuelle de cette cité.

Les produits seront classés de la manière suivante:

1^{re} division: Produits de l'agriculture et des industries agricoles;

2^e division: Les matières premières servant aux diverses industries, les industries basées sur la chimie, celle des crins, des cuirs, etc.;

3^e division: Tissus, confection en tous genres, ameublement;

4^e division: Métallurgie, machines, coutellerie, serrurerie, armes, etc.;

5^e division: Arts de précision, mesures, horlogerie, instruments de physique, de mécanique, de musique, etc.;

6^e division: Papeterie, reliure, imprimerie, librairie, matériel pour l'instruction publique, arts appliqués à l'industrie, photographie, bijouterie, etc.;

7^e division: Beaux-arts.

Nous espérons que le canton de Vaud prendra ses

mesures pour participer d'une manière convenable à l'exposition suisse de Genève; nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce qui interviendra dans cette question.

S. C.

IV^{me} Causerie genevoise.

Le ciel est bleu, l'air tout imprégné de senteurs balsamiques; pourtant, au moment de partir pour notre excursion aux alentours de Genève, notre courage défaille; la vérité a parfois le tranchant du glaive et nous avons peur, très peur d'en frapper maladroitement quelque ami.

Au mépris de nos engagements avec le *Conteur vaudois*, devons-nous garder le silence, chercher quelque prétexte pour sauter la difficulté à pieds joints ou surcharger ces lignes de banalités sans couleur? Non! aucun de ces expédients ne s'accorde avec notre caractère. Si notre parole n'était donnée, nous reculerions sans honte, dans la crainte de blesser quelques susceptibilités ombrageuses; maintenant, il est trop tard, nous ne pouvons que déclarer à tous ceux qui pourraient se croire atteints, que nos opinions, nos croyances sont tout à fait indépendantes de nos affections; que, si la plume de l'écrivain juge, loue ou désapprouve, son cœur, étranger à toute question irritante, demeure toujours prêt à se dévouer pour ses amis, quels que soient leur drapeau, leur couleur et leur foi.

A présent, mettons-nous en route, notre fardeau est moins lourd, nous marcherons plus lestement. — Et, d'abord, par quel côté commencerons-nous nos pérégrinations? La ville, autrefois circonscrite par sa ceinture de fortifications et le lac, ouvrait, au point du jour, ses trois portes, Cornavin, Rive et Neuve; on baissait les ponts-levis et la circulation recommençait à s'établir avec le dehors.

Ce temps n'est pas assez loin de nous pour qu'il soit déjà oublié; si nous aimons à nous en souvenir, c'est pour applaudir des deux mains à la destruction de ces entraves qui ont coûté bien des larmes dans les familles où le chef s'était attardé dehors; qui ont même séparé brutalement, sans un mot d'adieu, le fils de sa mère, le père de sa fille, le frère de sa sœur, et, par exception, le mari de sa femme mourante, qui l'appelaient et lui tendait les bras.

Les portes de la ville étaient fermées jusqu'au jour.

Que de drames ont eu pour première cause ces malheureuses portes qu'on ne pouvait faire ouvrir qu'avec une permission du syndic de la garde, permission qu'on n'obtenait pas sans une longue perte de temps et de nombreuses difficultés.

Défense qui voudra les fossés pleins d'une eau verdâtre et fétide, les glacis, les demi-lunes, les souterrains peuplés de reptiles, les casemates infectes, tout cet espace perdu qui ne servait plus à nous protéger, puisque les bombes et autres engins destructeurs narguent le système Vauban en s'élevant plus haut pour incendier les places assiégées; nous préférons notre ville largement ouverte et les rues, les squares verdoyants qui ont remplacé les fortifications.

L'immoralité, les serpents, les crapauds et les grenouilles seraient seuls fondés à réclamer contre le

nouvel état de choses; nous aimons à croire qu'ils ne posséderont jamais des représentants au grand conseil.

A défaut de la porte qu'on a démolie, choisissons, en premier lieu, pour sortir de la ville, *le côté de Cornavin*, qui nous rapproche de nos Confédérés.

Les Grottes, la Servette, Montbrillant, les Pâquis possèdent de riantes campagnes, habitées par leurs riches propriétaires ou louées à des étrangers qui viennent y passer la belle saison; mais que de petites maisonnettes, entourées d'un jardinet, abritent des familles d'ouvriers.

Les enfants semblent plus nombreux dans ces parages que partout ailleurs; ils se développent, se fortifient et acquièrent une santé vigoureuse, grâce au soleil et au grand air qui ne leur font point défaut.

Les mères se trouvent aussi plus à l'aise dans ce milieu pour élever leur famille sans le secours d'une domestique. Telle femme d'ouvrier que vous avez pu rencontrer à la promenade, vêtue d'une robe de soie, enveloppée d'un cachemire français (son châle de noce), coiffée, suivant la saison, d'un élégant chapeau de velours ou d'une capote de crêpe blanc, fera quelques jours plus tard sa petite lessive elle-même et nettoiera la maison dans un négligé qui vous empêcherait certainement de la reconnaître.

Là, on retrouve les goûts, les habitudes, les mœurs du faubourg St-Gervais. En effet, c'est bien de ce quartier que sont sortis tous ces ménages de travailleurs qui se sont sagement répandus au dehors, au lieu de s'entasser dans des logements insalubres dont les loyers auraient doublé de prix.

Nous ne dirons rien des propriétaires des grandes campagnes; ceux-ci appartiennent à la classe commerçante ou à l'aristocratie de notre ville, et nous en avons déjà parlé.

Les Eaux-Vives, le Pré-l'Evêque, la Terrassière, qu'on rencontre en débouchant du côté de Rive, ont un cachet tout différent. C'est la ville qui a peuplé les maisons d'ouvriers qui s'y trouvent en grand nombre aussi; on y remarque de l'activité, de la vie, mais peu de cette gaieté bruyante que les faubouriens portent partout avec eux.

En général, les opinions politiques n'y sont pas les mêmes non plus; elles se rapprochent davantage de celles qui l'emportent dans la riche commune de Plainpalais (côté de Neuve), où l'aristocratie a toujours compté de nombreux et chauds partisans.

Nous ne voulons pas dire que Plainpalais n'ait pas un certain nombre de pauvres ménages qu'un manque d'occupation atteint parfois profondément; mais ils sont en minorité dans cette commune, où l'élément genevois, la bourgeoisie aisée sont largement représentés.

De Plainpalais à Carouge, il n'y a qu'un pont jeté sur l'Arve.

Ce pont franchi, on trouve une population très bigarrée, très curieuse à observer, mais aussi peu genevoise que possible.

Entendons-nous.

En général, les Carougeois sont très partisans de la liberté, très attachés à nos institutions démocratiques